



PAUL MOLAC

Député de la 4^e circonscription du Morbihan
Kannad 4^{vet} pastell-vro ar Mor-Bihan
Deputé du 4^{iem} paiz du Morbeian



Octobre 2022 LETTRE
D'INFORMATION
**PAUL
MOLAC**

PERMANENCE

26 Place de l'Hôtel de Ville
56800 PLOËRMEL

ASSEMBLÉE NATIONALE

126 rue de l'Université
75355 PARIS Cedex 07 SP

Votre député au quotidien
Ho kannad war ar pemdez
Vot deputé o tous les jours

« Le combat continue »

Nous sommes dans une configuration assez inédite pour la V^{ème} république : le Gouvernement n'a pas de majorité. Les élections législatives n'ont pas permis de dégager de majorité et les oppositions bien que très divisées sont majoritaires.

Bien sûr, il n'est pas aisé de faire voter la France Insoumise avec le Rassemblement national et les Républicains... Pourtant cela arrive régulièrement car le Gouvernement et ses soutiens ne comprennent pas qu'il faut changer de méthode : travailler en amont, désamorcer les oppositions, écouter les demandes de terrain et faire des concessions. Le Président Macron et son Gouvernement n'étaient guère habitués à fonctionner ainsi tant l'ancienne Assemblée nationale ressemblait fort à une chambre d'enregistrement.

Les discussions du mois juillet sur le projet de loi de finances rectificatifs et sur la pouvoir d'achat n'ont pas permis d'entrevoir un changement de méthode, le Gouvernement cherchant à passer en force. Les mesures proposées ne répondent pas à l'am-

pleur de la crise. Exemple : les revalorisations des retraites et des prestations sociales sont bienvenues, mais elles restent en-deçà du niveau d'inflation attendu. [...] Un point positif est l'acceptation par le Gouvernement de la déconjugalisation de l'AAH. Cette demande a été portée durant tout l'ancien quinquennat par différents groupes. Le Gouvernement suivi par sa majorité le refusait. Se sentant battu, il a fini par se ranger à l'avis des députés. Nous sommes en ce moment dans les discussions du budget. Le Gouvernement a décidé d'utiliser le 49.3. Il a intégré un certain nombre de changements dont certains sur la spéculation foncière. Le chemin reste cependant long car nous n'en sommes qu'à la première lecture. Cela veut dire que les lectures vont s'enchaîner et les 49.3 se multiplier. Il y a fort à parier que le Gouvernement devra faire plus de concessions. Le but sera donc d'utiliser au mieux ces différentes périodes pour améliorer la vie courante des Français qui passe par plus de grand pouvoir pour les élus. Le combat continue. [Tout lire.](#)



Email

paul.molac@assemblee-nationale.fr

Téléphone

02 97 70 61 72
01 40 63 75 77

Web

www.paulmolac.bzh

VOTE DU BUDGET

Malgré le recours au 49 alinéa 3 par le Gouvernement, je note de premières avancées pour le logement. Le Gouvernement a décidé d'interrompre la poursuite de l'examen du projet de loi de finances en déclenchant la procédure prévue à l'article 49 alinéa 3 de la Constitution : ce budget ne fera donc pas l'objet d'un vote. En tant que député, je regrette cette méthode [...] [Lire la suite.](#)

Interpellations diverses

-J'ai interpellé le Ministre de la Transition Ecologique et de la Cohésion des Territoires sur les réserves et le prix des pellets pour les poêles et chaudières à bois. En effet, le prix de la tonne de pellets a quasiment doublé en un an... [Lire le courrier.](#)

-J'ai également attiré l'attention du Ministre de la Santé sur l'injustice dont sont victimes de nombreux professionnels d'établissements et services médico-sociaux encore exclus des accords du Ségur. [En savoir plus.](#)

Commission : mes questions au ministre de l'Agriculture



Nous avons auditionné le Ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire Marc Fesneau lors d'une Commission économique. Le Ministre s'est présenté pour la 1ère fois devant notre commission pour évoquer les grands chantiers de la mandature à venir. A cette occasion, j'ai pu à l'interroger sur d'importants dossiers qui touchent nos agriculteurs : l'épidémie d'Influenza aviaire, le prix du lait ou encore les conséquences de la sécheresse pour la production agricole. [Voir la vidéo.](#)

À l'Assemblée nationale

Mon nouveau groupe parlementaire à l'Assemblée : « Libertés, Indépendants, Outre-Mer et Territoires »



Une fois les élections législatives entérinées, constituer un « groupe parlementaire » est un moyen de s'assurer une existence politique forte au sein de l'institution parlementaire. En effet, faire partie d'un groupe permet d'obtenir davantage de temps de parole dans l'hémicycle, de disposer de moyens complémentaires, comme la mise à disposition de collaborateurs de groupe ; mais également de prétendre à des responsabilités au sein des commissions parlementaires permanentes.

[En savoir plus sur le groupe « Libertés, indépendants, Outre-Mer et Territoires »](#) qui se veut être force de proposition et attentif à l'ensemble des mesures qui iront dans le bon sens en les soutenant.

Déconjugalisation de l'AAH : enfin !



Lors de l'examen en séance du projet de loi relatif au pouvoir, nous avons adopté par voie d'amendement, le principe de la déconjugalisation de l'allocation adultes handicapés. C'est un combat que nous avons mené à de nombreuses reprises sous la précédente mandature [...]. Cette mesure de justice sociale [...] est la bienvenue. Je regrette seulement que sa mise en application soit repoussée au plus tard au 1er octobre 2023. [Voir la vidéo.](#)

Habitat : lutter contre les résidences secondaires



L'examen en 1ère lecture du projet de loi de finances rectificatif a été l'occasion pour moi de défendre des amendements visant notamment à étendre le dispositif de « zone tendue ». Celui-ci permet de donner des outils fiscaux aux maires afin de lutter contre le phénomène de résidences secondaires dans les territoires les plus touchés par la pression foncière. Malheureusement, ils n'ont pas recueilli la majorité des suffrages. [En savoir plus.](#)



Les actus de la Circonscription

• Lizio. Innovant, Terremo'Logic remporte un 1er prix national



C'est l'aboutissement de 20 ans de travail qui se concrétise enfin. A Lizio, Paul-Gilles et Florence Chedaleux, créateurs de la société Terremo'logic viennent de décrocher une 1er prix national (ex-aequo) des « Trophées de la bioéconomie » dans la catégorie « Matériaux ressourcés ».

Une distinction qui les honore d'autant plus qu'ils faisaient face à 70 entreprises concurrentes d'envergure nationale. [...] Le couple, installé dans la commune depuis 1994, a mis fin à son activité laitière en 2017 en vue de se spécialiser sur une nouvelle activité : le recyclage de coquilles d'œufs à grande échelle afin d'en faire un amendement calcaire pour les terres agricoles qui se substitue à la chaux. [Plus d'informations.](#)



• Nivillac : l'école Andrée-Chedid, toute neuve, est enfin inaugurée



A Nivillac, après avoir accueilli de nombreuses générations, l'école Les petits Murins a laissé place à un nouvel établissement public : l'école Andrée-Chedid, toute neuve, prenant sur un terrain jouxtant la salle de sport de Métairies et la piscine intercommunale. Bien qu'ayant ouvert ses portes à la rentrée 2021-2022, son inauguration officielle n'avait jusque-là jamais eu lieu. C'est désormais chose faite ! L'établissement, clair et moderne, a été conçu pour accueillir un total de 250 élèves, avec en tout 13 classes : 5 de maternelles et 8 d'élémentaires. Pour cette rentrée, ils sont 220 élèves. [En savoir plus.](#)

• A Marzan et Allaire, les élus misent sur un nouveau pôle santé



Les communes de Marzan et Allaire ont chacune inauguré leur centre de santé. A Allaire, la maison de santé, aboutissement de près de huit ans de travail, accueille trois médecins généralistes, deux dentistes, un orthophoniste, un pédicure podologue, un psychologue et un psychiatre. Pour autant, la municipalité travaille désormais d'arrache-pied pour trouver de nouveaux praticiens. [Lire ici.](#) A Marzan, le centre de santé a pris place dans l'ancienne communauté des religieuses. Si la maison de santé accueille déjà de nombreux professionnels, un local est disponible pour accueillir un nouveau médecin. [Plus d'infos.](#)

• Mauron : l'entreprise Armor Inox, leader mondial, fête son 50^{ème} anniversaire

Implantée sur le parc d'activité de Brocéliande à Mauron, l'entreprise Armor Inox a fêté ses 50 ans en présence de ses collaborateurs et de leurs familles. Parmi les meilleurs mondiaux. Créée dans les années 1970 par Claude Dréano, Armor Inox est spécialisée dans la conception de lignes automatisées de cuisson-refroidissement de jambon, plats cuisinés et autres légumes. L'établissement compte parmi les 10 principaux acteurs mondiaux sur son marché. Son défi aujourd'hui : s'adapter aux nouveaux modes de consommation. [En savoir plus.](#)



Les actus de la Circonscription



Morbihan. La Chambre de métiers et de l'artisanat de Bretagne a remis ses prix de l'excellence artisanale à 60 lauréats morbihannais. L'idée ? Mettre à l'honneur des artisans dans quatre catégories : savoir-faire, environnement, femmes engagées et acteurs de la formation. Parmi eux, on retrouvait des professionnels installés sur la circonscription.

Sur le territoire, une seule femme a tiré son épingle du jeu et remporté l'un des Trophées « Femmes de l'artisanat ». Il s'agit de Françoise Groseil spécialisée dans la fabrication de meubles à Guilliers. [Lire l'article.](#)

Ploërmel. Connu pour avoir dirigé la brasserie Lancelot, Stéphane Kerdodé a choisi de quitter le monde de la bière pour se lancer dans celui du whisky. Sa distillerie, baptisée « La Mine d'Or » et implantée sur la ferme de Ronsouze, à Ploërmel, abrite deux chais en mesure de stocker 2 400 barriques ainsi qu'une boutique de dégustation et de vente de whiskies, vendus sous la marque sous la marque « Galaad ». Les premiers breuvages, de type single malt, sont visibles depuis par le plus grand nombre puisque le site, qui se visite, est ouvert au public. [Plus d'informations.](#)



Questembert. Record battu à la Quest'en Rose ! Avec plus de 2000 participantes sur la ligne départ, la sixième édition de la course et marche solidaire 100% féminine contre le cancer a atteint un niveau de fréquentation encore jamais atteint. Pour l'occasion, la prévention était à l'honneur, sous les halles, avec des stands de la Ligue contre le cancer et de Rêves de clown. Des thérapeutes de l'Association des professionnels de santé du territoire et environs de Questembert (Asteq) étaient également présentes pour apprendre à pratiquer l'autopalpation tenue par les médecins. [En savoir plus.](#)

Allaire. Benjamin Danet, maître d'œuvre pour Home&Me, Amélie Mathurin, décoratrice d'intérieur pour Home Shake et Raphaël et Anne-Claude Danet, fondateurs de Constructions Bois ont inauguré leur nouvelle société HomyBox à Allaire. Née d'une fusion de ces trois entreprises morbihannaises, la nouvelle entité, par la création d'espaces modulaires en ossature bois, se donne pour objectif « d'imaginer habitat de demain et de proposer des solutions innovantes afin de s'adapter aux évolutions des modes de vie ». [Lire l'article.](#)



Et aussi...



La Roche-Bernard. La Cave Devin bénéficie du Pass Commerce. [Lire ici.](#)



Guer. Changement de chef de centre à la caserne des pompiers. [Plus d'infos.](#)

